

Remise des Prix Intranet 2004

Mardi 12 octobre 2004
Espace Charles-Louis Havas à Neuilly

Sommaire

Communiqué de presse	page 3
Les Fromageries Bel Prix Intranet 2004	page 7
Euroclear France Mention spéciale	page 9
Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris Lauréat 2004	page 11
Bristol Myers Squibb Prix du Public 2004	page 13
SNCF Lauréat 2004	page 15
Présentation générale du Prix	page 17
Les membres du Jury	page 20

Communiqué de presse

Le Prix Intranet a été remis le 12 octobre 2004 aux Fromageries Bel pour «Intrabel»

L'intranet, outil multi-ressources par excellence, ouvre des opportunités considérables en matière de gestion des ressources humaines, de développement des compétences et de management grâce à l'interactivité et la convivialité du multimédia, associées à la puissance des réseaux.

C'est pour promouvoir les réalisations les plus novatrices et diffuser les meilleures pratiques en matière de nouvelles technologies, au service des stratégies ressources humaines et compétences des entreprises, que la Cegos et Entreprise & Carrières ont décidé de s'associer pour créer en 1998 le **Prix Intranet**.

Pour la septième édition du Prix Intranet, **vingt sept dossiers de candidature** ont été déposés par des entreprises des secteurs privé et public mais aussi des organisations du monde associatif. Il s'agit de :

- ADC Systems Integration France
- AFPA
- APRIL GROUP
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
- BRISTOL-MYERS SQUIBB
- BNP - PARIBAS
- CFE-CGC
- CONSEIL GÉNÉRAL DU PUY DE DÔME
- DEXIA Crédit Local
- EURIWARE
- EUROCLEAR
- EUROVIA
- GROUPE BEL
- GROUPE MONITEUR
- GSK
- HEWLETT-PACKARD
- JC DECAUX
- L'OREAL
- MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
- PINAULT - PRINTEMPS - REDOUTE
- POMPIERS DE PARIS
- SIEMENS
- SNCF (RH)
- SNCF (Direction du matériel)
- SUEZ
- TOTAL
- VEOLIA ENVIRONNEMENT

Le jury, présidé par **Anne-Marie Idrac, Présidente directrice générale de la RATP**, a sélectionné deux intranets :

- **Les Fromageries Bel (Prix Intranet 2004)**
- **Euroclear (Mention spéciale)**

Trois autres intranets font partie des nominés. Cette année a été créé le «Prix du Public». Les invités, présents à la cérémonie, ont voté et choisi l'intranet : «Prix du Public» à l'aide de boîtiers électroniques. Il s'agissait d'élire l'une des entreprises suivantes :

- **Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris**
 - **Bristol Myers Squibb**
 - **SNCF**
-
- C'est finalement **Bristol Myers Squibb** qui a été élu par l'assistance.

- **“ Intranet ” :**
Intranet corporate pour rendre accessibles l'information et le savoir-faire technique de l'entreprise
FROMAGERIES BEL
Prix Intranet 2004

L'intranet du Groupe Bel baptisé «Intranet», opérationnel depuis mars 2000, existe en version française et anglaise. Les informations à caractère général concernent l'ensemble des salariés du Groupe basés en France et à l'étranger. Cependant certaines données ne sont visibles que par un groupe restreint de personnes pour des raisons de confidentialité (les composants des produits du Groupe par exemple).

Les Fromageries Bel ont souhaité, à travers cet intranet, rendre accessibles à tous l'information et le savoir-faire technique de l'entreprise. Il constitue un outil majeur de communication et d'information au sein du Groupe.

«Intranet» fournit en effet aux salariés un panel d'informations et d'outils les aidant dans leur travail de tous les jours.

- **“Intranet Euroclear France”**
Un intranet corporate pour faire collaborer toute l'entreprise
EUROCLEAR France
Mention spéciale du jury

L'«Intranet» d'Euroclear France, mis en ligne depuis janvier 2001, s'adresse en particulier aux salariés de la filiale française tout en étant accessible à l'ensemble des salariés du Groupe. Il met à disposition du personnel toutes les informations à caractère général sur la vie de l'entreprise et des informations purement métiers.

La volonté d'Euroclear France à travers cet intranet est de mettre en place, entre autres, des outils d'information en «self-services RH», destinés au personnel d'encadrement pour l'aider dans le pilotage de leur équipe ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs. Les équipes RH voient ainsi leurs tâches allégées.

Quotidiennement alimenté par des correspondants intranet représentant l'ensemble des métiers de l'entreprise, l'intranet Euroclear France héberge également de nombreux outils (gestion des demandes de congés, circuit de validation des factures, petites annonces en ligne...).

- **“BSPPNews”**
Un intranet pour interconnecter les différents sites au niveau de la gestion administrative
BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

L'intranet «BSPPNEWS» existe depuis le deuxième semestre 2003. Il est mis à disposition de tous les sapeurs-pompiers de Paris, soit sur leur poste de travail, soit en libre accès sur un ordinateur en caserne.

Il permet de fluidifier l'information dans une structure éclatée et d'augmenter la visibilité de la gestion administrative. De plus, il permet aussi un gain en efficacité grâce à des applications tel que le suivi de l'activité opérationnelle (suivi des matériels, mise à disposition des équipements et des véhicules en temps réel ...).

Les pompiers de Paris vont ainsi retrouver des informations sur les différents services administratifs, ce qui permet une meilleure connaissance du fonctionnement de la Brigade.

- **«Contact»**
Un intranet qui met à disposition des salariés des applications métiers
BRISTOL-MYERS SQUIBB
Prix du Public 2004

«Contact», mis en ligne en septembre 2002, est destiné à tous les salariés : siège social et sites de production.

«Contact» est le portail d'entreprise de BMS/Upsa France qui permet d'accéder et de visualiser en un clin d'œil tous les sites accessibles de l'Intranet France ainsi que les principaux points d'entrée des Intranets Corporate et des divisions.

A travers cet intranet, BMS cherche à développer une nouvelle façon d'informer, de communiquer et de travailler.

«Contact» met à disposition des salariés un panel d'applications métiers pour améliorer la productivité et faciliter les conditions de travail.

- **“Toile GRH”**
Un intranet dédié à tous les acteurs RH
SNCF

La «Toile GRH» a été mise en ligne en décembre 2003 pour les 6 000 professionnels RH des 330 établissements de la SNCF.

La SNCF avec la «Toile GRH» a voulu aborder les différents processus et outils RH d'une manière pédagogique en créant 3 modes d'accès : novice, intermédiaire et expert.

Cet intranet contribue à l'efficacité et à la professionnalisation de la fonction RH et vise à faciliter l'accès, l'appropriation et l'utilisation de l'ensemble des outils nécessaires à la réalisation des 6 processus de GRH en établissement.

Enfin, il va soutenir la mise en œuvre du référentiel RH en cours de mise en place.

GROUPE BEL

I - Présentation générale de l'entreprise

Créées en 1865, les Fromageries Bel sont N° 1 mondial des fromages de marque en portions et 1^{er} fabricant européen de fromages de marque - avec des positions de leader dans un grand nombre de pays parmi les plus importants marchés mondiaux.

Le Groupe Bel est présent dans plus d'une centaine de pays avec des marques comme La vache qui rit, Kiri, Mini Babybel, Leerdammer,... près de 10.000 collaborateurs construisent l'avenir du Groupe.

En 2003, le Groupe Bel a réalisé un chiffre d'affaires de 2 077 millions d'euros - dont 66,7% hors de France.

II - Descriptif de la réalisation Intranet

Intitulé de la réalisation :

- «Intrabel»

Entités concernées par l'Intranet et profil des utilisateurs :

- En décembre 2001, 50% des entités étaient concernées par Intrabel.
- Aujourd'hui 100% des établissements sont concernés. Les utilisateurs de l'intranet sont tous les salariés du Groupe travaillant sur ordinateur, soit les cadres, techniciens et agents de maîtrise et les employés : qu'ils soient basés en France ou à l'étranger. ; ainsi que l'ensemble du personnel du site industriel de Dole via des bornes de consultation.

Nombre de personnes bénéficiant de cet Intranet :

- Lors du lancement d'Intrabel 1 100 personnes en bénéficiaient soit 50% des établissements concernés.
- A ce jour, les 19 filiales et 22 sites de production sont concernés par l'intranet.

1. Les objectifs et enjeux

Les objectifs de l'intranet «Intrabel» sont les suivants :

- Favoriser la communication au sein du Groupe.
- Faire circuler les informations et les facteurs clés de succès du Groupe.
- Donner des informations sur la vie du Groupe, les différentes entités, les acteurs, ...
- Développer Intrabel comme un outil de travail : il contient des informations métiers et des documents destinés à faciliter le travail de chacun.

2. Fonctionnalités

- Informations Groupe et métiers (référentiels métiers, informations entreprise, organisation...).
- Intranet spécialisé par métiers de l'entreprise (qualité, marketing...).
- Outil d'aide au management (bonnes pratiques, aide à la décision...).
- Outil de formation en ligne (e-learning).
- Capitalisation des savoirs.
- Bourse interne de l'emploi (annonces, mobilité interne...).
- Communication interne (édito, journal interne...).
- Gestion des dossiers individuels (consultation en ligne des congés, dossier administratif, temps de travail...).
- Informations légales (IRP...).
- Informations spécialisées par site géographique, fonction d'abonnement, services pratiques (commande de voyage, mise à jour des versions des logiciels,...), moteur de recherche, fonctionnalité de personnalisation de la page d'accueil.

3. Aspects techniques

«Intrabel» est un portail unifié bilingue, unique pour tous les salariés connectés du Groupe Bel, qui fédère une trentaine de base Lotus Domino. Le portail est lui-même développé dans une base Lotus Domino.

Les intranutes accèdent à la totalité de l'Intrabel via Internet Explorer.

4. Les perspectives

- Installation de bornes de consultation sur l'ensemble des sites industriels du Groupe en 2005-2006
- Centralisation des informations RH
- Un nouveau module de questions/sondages va être mis en place
- Développement de nouvelles rubriques (recettes, astuces informatiques, FAQ,...)

EUROCLEAR France

I - Présentation générale de l'entreprise

Euroclear France, dépositaire central français de titres, assure la conservation, l'administration et la circulation des valeurs mobilières inscrites dans ses comptes.

Euroclear France est une filiale du Groupe Euroclear, le plus grand système mondial de règlement/livraison pour les transactions domestiques et internationales sur obligations, sur actions et sur fonds d'investissement. Détenu par le marché et orienté client, le Groupe Euroclear offre ses services aux principales institutions financières dans plus de 80 pays.

En plus de son rôle de premier Dépositaire Central International de Titres (ICSD), Le groupe Euroclear assume également, par le biais de ses filiales, le rôle de Dépositaire Central de Titres (CSD) pour les valeurs mobilières britanniques, françaises, irlandaises et néerlandaises, rôle qui sera bientôt étendu aux valeurs mobilières belges

II - Descriptif de la réalisation Intranet

Intitulé de la réalisation :

- «Intranet Euroclear France»

Entités concernées par l'Intranet et profil des utilisateurs :

- Toutes les activités et fonctions sont représentées dans l'intranet et ceci s'étend également aux autres établissements qui composent le groupe Euroclear auxquels l'intranet France est accessible.

Nombre de personnes bénéficiant de " l'Intranet France " :

- Au moment du lancement : 377 salariés
- Aujourd'hui : 2500 salariés qui appartiennent aux 4 entités composant le groupe.

1. Les objectifs et enjeux

«L'Intranet France» vise les objectifs suivants :

- Améliorer la communication interne par la publication d'information et la gestion de documents.
- Organiser la structure de l'information.
- Optimiser la vitesse de diffusion de l'information en réduisant les coûts (impression, photocopies, etc).
- Faciliter l'interconnexion globale de l'ensemble des collaborateurs (les équipes géographiquement dispersées peuvent travailler ensemble dans les meilleures conditions – accès à la même information de l'entreprise, offres d'emploi, etc.).

2. Fonctionnalités

- Informations sur le groupe et les métiers (information d'entreprise, organisation...)
- Bourse interne de l'emploi (annonces, mobilité interne...).
- Dossier personnel : outil de consultation d'informations personnelles (en matière de congés : soldes, acquisitions, consommations, prévisions ; d'évolution de carrière : historique rémunération, historique carrière, historique formation ; de temps de travail : sur la journée, la semaine, le mois...).
- Site manager : outil de consultation et de gestion à usage du personnel ayant une responsabilité d'encadrement au sein de l'entreprise (consultation pour chaque collaborateur : de l'historique des affectations de services, des rémunérations, des renseignements personnels, du contrat de travail, des descriptions de fonction, des formations, des appréciations, etc...).
- Processus de validation : demandes de congés, demandes de matériel informatique, demandes de reprographie.
- Suivi de projet, petites annonces du personnel, sonothèque, fonctionnalités de personnalisation.

3. Aspects techniques

- Base de données : Oracle 8i
- Framework : Macromedia Spectra / Coldfusion
- Language CFML de Coldfusion et javascript

4. Les perspectives

- Mouvements du personnel (gestion des arrivées, départs et mutations).
- Évolution du processus d'évaluation avec compétences fonctionnelles.
- Processus de révision salariale.
- Demandes du paiement des heures supplémentaires et astreintes.
- Outils de sondage en ligne.

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

I - Présentation générale de l'entreprise

La brigade de sapeurs-pompiers possède une organisation opérationnelle interdépartementale unique en son genre, caractérisée par : l'importance de son effectif (plus de 7000 personnes), son implantation (81 casernements), son activité opérationnelle permanente (plus de 1200 interventions par jour) et sa large autonomie.

Grande unité militaire mise à la disposition du Préfet de Police pour emploi, la Brigade est chargée d'assurer la protection des personnes et des biens dans Paris et dans trois départements de la Petite couronne : (Hauts-de-Seine (92), Seine Saint-Denis (93), et Val-de-Marne (94).

La Brigade est devenue, pour la population, le recours le plus fiable et le plus efficace face aux multiples agressions de la vie moderne en site urbain.

Parallèlement à sa mission opérationnelle, la Brigade accorde une place de plus en plus importante à la Prévention. Dans ce domaine, qui constitue en fait la première phase de maîtrise de l'incendie, la Brigade :

- Coopère avec le ministère de l'Intérieur pour l'élaboration de la réglementation concernant la sécurité ;
- Participe aux commissions de conformité et de sécurité depuis l'échelon national jusqu'à l'échelon local ;
- Prodigue des conseils aux personnes privées ou organismes qui le désirent.

II - Descriptif de la réalisation intranet

Intitulé de la réalisation :

- « BSPPNews »

Entité concernée par l'Intranet et profil des utilisateurs :

- Tous les pompiers de Paris des 81 centres de secours

Nombre de personnes bénéficiant de cet intranet :

- 6 000 personnes environ

1. Objectifs et enjeux

- Faciliter la remontée et la diffusion d'informations.
- Augmenter la transparence sur la gestion administrative.
- Suivre l'activité opérationnelle.
- Fluidifier l'information dans une structure éclatée.

2. Les fonctionnalités du portail

- Informations groupe et métier (référentiel métiers, informations entreprise, organisation, ...).
- Outil de formation en ligne (Test d'auto-évaluation : révisions, bêta-concours, QCM,...).
- Capitalisation des savoirs.
- Bourse interne de l'emploi (annonces, mobilités internes...).
- Communication interne (journal interne, magazine européen, ...).
- Informations légales (règlement intérieur).
- Outil d'autoévaluation des compétences.
- Suivi de l'activité opérationnelle, application de soutien de force, application de gestion du matériel, gestion des interventions médicales, gestion du parc informatique, application de gestion du restaurant et application de gestion des habits.

3. Aspects techniques

- Serveur windows 2000
- Base de données SQL 2000
- PHP, java et Flash

4. Perspectives

- Accès aux dossiers individuels avec possibilité de mettre à jour les données.
- Personnalisation du portail.
- Mise à jour de l'annuaire.

BRISTOL-MYERS SQUIBB

I - Présentation générale de l'entreprise

Bristol-Myers Squibb a été créé il y a plus d'un siècle aux Etats-Unis. Avec 44 000 salariés dans 100 pays du globe et 20,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2003, BMS est le 7ème groupe pharmaceutique mondial et 6ème groupe en France.

Parmi les premiers laboratoires mondiaux commercialisant des traitements anticancéreux, Bristol-Myers Squibb est aussi un acteur majeur dans la découverte et le développement de médicaments innovants pour la prévention et le traitement des maladies cardiovasculaires et métaboliques, le VIH et le SIDA et autres maladies infectieuses, la douleur et les troubles du système nerveux central.

Bristol-Myers Squibb est leader en Europe dans la plupart des grands domaines thérapeutiques. Le Groupe est en effet présent dans 25 pays européens et dispose de 11 sites industriels répartis dans 6 pays européens.

Bristol-Myers Squibb est présent en France sur l'ensemble de la chaîne de développement et de fabrication du médicament, employant près de 3 200 personnes et exploitant quatre sites industriels.

II - Descriptif de la réalisation intranet

Intitulé de la réalisation :

- «Contact»

Entité concernée par l'Intranet et profil des utilisateurs :

- Les sites de production et distribution, le centre de recherche, les forces de ventes et le siège France/Europe sont les entités concernées par « Contact ».

Nombre de personnes bénéficiant de cet intranet :

- 3200 personnes (tous les salariés en France)

1. Objectifs et enjeux

- Faire du portail le point d'entrée numéro 1 au système d'information de l'entreprise : le système d'information joue un rôle de plus en plus important dans les moindres processus de l'entreprise, y compris les processus de décision et de collaborations multinationales. Tous ces systèmes et toutes ces informations sont très complexes et on pourrait s'y perdre facilement. Le portail les rend disponibles et lisibles.
- Développer une nouvelle façon d'informer, de communiquer et de travailler.
- Garantir un outil productif en termes d'ergonomie, de navigation avec un moteur de recherche efficace.

- Mettre à disposition des salariés une bibliothèque d'informations utiles sur les produits, les clients, et leur offrir des moyens de communication interactifs.
- Mettre en place un outil évolutif pour s'adapter en permanence aux attentes des salariés.

2. Les fonctionnalités du portail

- Informations groupe et métier (référentiel métiers, informations entreprise, organisation, ...).
- Intranet spécialisé par métiers de l'entreprise (études cliniques, Secto, note de frais, mailing, gestion de workflow embauches, gestion des horaires ligne de production, contrathèque, base médicale, ...).
- Outil de formation en ligne.
- Capitalisation des savoirs (CRM, GEIDE).
- Bourse interne de l'emploi (annonces, mobilités internes...).
- Communication interne (journal interne, magazine européen, ...).
- Gestion des dossiers individuels (gestion en ligne des congés).
- Informations légales (IRP...).
- Réservations de salles, petites annonces, revue de presse hebdomadaire, mini-intranets (RH, Achats, Informatique, Best practice, CE), outil d'analyse des consultations, liens perso, annuaire (avec recherche affinée et niveau hiérarchique), sondage.

3. Aspects techniques

- Serveur application Cold Fusion 4.5 et MX
- Oracle
- Business Object (Webi)

4. Perspectives

- E-learning : déploiement d'une plate-forme en Europe fin 2004.
- 2 nouveaux sites : 1 consacré aux pathologies + 1 consacré aux process internes.
- Outil d'autoévaluation des compétences.
- Vidéotheque : vidéos internes (produits, éléments institutionnels), bibliothèque CE fin 2004.
- Refonte de l'administration des outils de communication interne : 2004.
- Mise en place d'un portail collaboratif (homogénéisation d'un portail européen 2004/2005).

SNCF

I - Présentation générale de l'entreprise

La SNCF existe depuis le 1^{er} janvier 1938.

Le Groupe compte actuellement environ 220 000 personnes dont 172 500 au sein de la maison mère. Le chiffre d'affaires du Groupe a été de 22,5 milliards d'euros en 2003 et 14,7 milliards d'euros pour la maison mère SNCF.

Le trafic se répartit de la manière suivante : les voyageurs grandes lignes et TER, les voyageurs Ile de France, et le Fret.

La SNCF exploite plus de 31 000 Kms de lignes, dont 14 000 sont électriques (1 500 Kms en grande vitesse). 14 000 trains circulent chaque jour.

La SNCF invente le meilleur du train. Face à une concurrence plus grande, elle offre une gamme tarifaire pour tous les voyageurs. D'une commune à la ville voisine, elle multiplie les solutions de transport de proximité, elle cultive les idées qui rendent ce transport plus moderne, plus performant. Pour le transport de fret, un plan en trois ans vise la reconquête, la baisse des coûts, un nouvel engagement commercial et le développement accru vers l'Europe. Pour atteindre ces ambitions, la SNCF joue la carte du marché intérieur tout comme celle du marché européen.

II - Descriptif de la réalisation intranet

Intitulé de la réalisation :

- “ Toile GRH ”

Tous les Qutils, Informations et Liens pour l'Établissement en GRH

Entité concernée par l'Intranet et profil des utilisateurs :

- Les professionnels RH des 300 établissements (en charge des relations sociales, de l'emploi, la formation, ...).

Nombre de personnes bénéficiant de cet intranet :

- Environ 6 000 personnes

1. Objectifs et enjeux

- Contribuer à l'efficacité et à la professionnalisation de la fonction RH en appui à la ligne managériale.
- Faciliter l'accès, l'appropriation et l'utilisation de l'ensemble des outils nécessaires à la réalisation des 6 processus de GRH en établissement.
- Soutenir la mise en œuvre du référentiel concernant les missions RH en établissement.

2. Les fonctionnalités du portail

- Informations groupe et métier (référentiel métiers, informations entreprise, organisation...).
- Intranet spécialisé par métiers de l'entreprise (commerce, juridique...).
- Outil d'aide au management (bonnes pratiques, aide à la décision...).
- Capitalisation des savoirs.
- Bourse interne de l'emploi (annonces, mobilité interne...).
- Communication interne (édito, journal interne...).
- Informations légales (IRP...).
- Tous les outils relatifs aux 6 processus de GRH (gestion administrative, dynamique sociale, gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, appui au management, appui au développement des organisations, communication).

3. Aspects techniques

La «Toile GRH» est développée sur la base de l'application de gestion de contenu Flashinfo (application de la SNCF basée sur la technologie NET de Microsoft).

4. Perspective

- Pour les 300 Responsables RH des établissements, mise en ligne à l'automne 2004 d'un espace spécialement dédié : «l'Espace Pro RRH», accessible sur habilitation, et conçu en cohérence avec la Toile GRH.

L'Espace Pro RRH propose une véritable dynamique de réseau national aux RRH et met à leur disposition de nouvelles rubriques pour partager et faire partager (partage de bonnes pratiques, accueil des nouveaux, formation, revue de presse, consultations juridiques, outils spécifiques, ...).

Présentation générale du Prix

En partenariat avec l'hebdomadaire Entreprise & Carrières, la Cegos organise pour la septième année consécutive le Prix Intranet, visant à récompenser les intranets innovants en matière de développement des compétences et d'outils d'aide au management.

Pour cette édition 2004, vingt sept dossiers de candidature ont été déposés. C'est un des meilleurs résultats depuis la première organisation du Prix, preuve de l'intérêt croissant des organisations pour des nouvelles technologies, qu'elles soient représentatives des secteurs privé, public ou encore du monde associatif.

I - Enjeux du prix et promotion auprès des entreprises

1. Les enjeux

L'intranet est l'application des technologies Internet au domaine intra entreprise ou au sein d'une même organisation. Il s'appuie sur les réseaux locaux existants.

Comment ces intranets accompagnent-ils le développement des compétences des salariés ? Comment peuvent-ils améliorer la performance d'une entreprise et contribuer à la réussite d'une stratégie ou d'une réorganisation ?

Cette septième édition du Prix Intranet permet, au travers des 27 candidatures, d'avoir un panorama des pratiques conjuguant NTIC et gestion des compétences.

2. La promotion du Prix

La promotion du Prix auprès des entreprises s'est appuyée sur les éléments suivants :

- mailing à partir des fichiers clients Cegos (3000 entreprises contactées) et des fichiers Entreprise & Carrières,
- suivi d'environ 100 entreprises par l'équipe technique Cegos (relances téléphoniques, entretiens,...),
- annonces régulières dans Entreprise & Carrières.

Les objectifs des entreprises candidates :

- Pour certaines, leur intranet est opérationnel et les salariés se le sont approprié. Elles souhaitent donc être un exemple pour d'autres entreprises qui hésiteraient encore à mettre en place un intranet.
- D'autres entreprises voient, à travers cette participation, un moyen de bénéficier d'un avis externe, de se benchmarker pour augmenter ainsi la qualité de leur intranet.
- La participation au Prix est également, pour les entreprises, un levier de communication interne pour développer l'adhésion de leurs collaborateurs.

II - Présentation générale des dossiers de candidature

Les 27 dossiers sont très variés. Quelques chiffres permettent de l'illustrer :

- Les applications présentées concernent des populations de moins de 300 personnes à plus de 180.000 personnes,
- Les coûts de développement par rapport à l'année précédente sont moins élevés et plus homogènes. Le plus petit budget est de 4 K€ et le plus important de 546 K€.

Les vingt-sept entreprises candidates ont des statuts divers :

- 19 sociétés appartiennent au secteur privé,
- 6 administrations ou établissements au secteur public (ministère, conseil général, SNCF...),
- 1 représentant du monde associatif,
- 1 représentant du monde syndical.

La diversité (taille, coût, durée de réalisation, fonctionnalités) des intranets candidats de l'édition 2004 nous permet de noter quelques remarques :

- Une percée des administrations ou établissements publics est constatée : outre le Ministère des Finances, la Bibliothèque Nationale de France, le Conseil Général du Puy de Dôme et les Pompiers de Paris, deux autres grandes administrations s'étaient portées candidates (une importante Mairie et un organisme d'État). Elles se sont retirées du prix en août pour des raisons d'ordre politique. L'augmentation de ces candidatures montre ainsi que le secteur public s'attache de plus en plus à rattraper son retard en matière d'intranet par rapport au secteur privé.
- Les entreprises, via l'intranet, recherchent de plus en plus des gains de productivité (ex : mise en ligne de formulaires).
- Elles ont aussi la volonté de recentrer leurs métiers, en particulier la fonction RH, sur des tâches à forte valeur ajoutée (les autres tâches sont transformées en « workflow » sur intranet), ce qui confirme les tendances de l'année précédente.
- Les intranets sont développés par toutes les fonctions de l'entreprise, avec ou sans l'appui de la fonction RH : DSI, Direction Communication, DAF, Direction Marketing/Commerciale....
- La gestion de l'intranet est déléguée à tous les services de l'entreprise via une ou plusieurs personnes de chaque service (DRH, achats, communication, informatique,...) chargées de mettre à jour les informations disponibles sur l'intranet concernant leur activité.
- Souvent les salariés gèrent eux-mêmes leurs informations personnelles, leurs absences, leurs congés,... grâce à la mise en place de formulaire.
- L'apparition d'interface Web autour d'applications standards du marché (ex. : SAP chez l'Oréal) facilite leur utilisation : meilleure ergonomie, moins de contraintes « éditeurs ».

- La volonté d'avoir un portail unique avec une charte graphique unique et ergonomique, est présente partout : après une décentralisation et une liberté de création de sites par « services », une volonté de réunifier sous une même charte (avec des contenus différents) se confirme.

III - Eléments de comparaison et de sélection

Le dossier de candidature précise que :

Le Prix Intranet 2004 a pour objectif de récompenser et de promouvoir les réalisations les plus novatrices en matière de nouvelles technologies au service des stratégies et compétences des entreprises, dans les domaines suivants :

- *Information sur les métiers et compétences de l'entreprise*
- *Capitalisation et transfert des savoirs ou des pratiques professionnelles (Knowledge Management)*
- *Aide au management*
- *Mobilité et bourse interne de l'emploi*
- *Formation en ligne, solutions e-learning*
- *Gestion des temps et des activités*

En outre, il est spécifié que «*Les prix 2004 seront décernés aux entreprises qui auront présenté les réalisations les plus exemplaires et susceptibles d'aider les autres à progresser*».

Les réalisations intranet doivent répondre à ces consignes premières. Mais plusieurs autres critères semblent particulièrement importants et ont retenu toute l'attention du jury :

— L'utilité de l'intranet pour ses utilisateurs

L'intranet n'est-il qu'un "gadget technologique" diffusant des informations générales ou est-il un véritable outil au service de la stratégie de l'entreprise et du développement des compétences ? Y a-t-il des résultats mesurables de son succès dans l'entreprise ?

— Le rapport entre la technique employée et le budget investi

La technologie internet à la base des intranets est simple, assez peu coûteuse et facile à implémenter.

L'intranet peut cependant être intéressant du point de vue technique lorsqu'il comprend des réalisations ou des fonctionnalités particulières. Il convient donc de valoriser :

- les sites dynamiques qui permettent des mises à jour, soit automatiques (connexions à des bases de données), soit manuelles (mises à jour par un webmaster ou par des groupes dédiés de salariés),
- les éléments interactifs et dynamiques (utilisation du logiciel Java, ActiveX, formulaires simplifiés de mise à jour),
- les réalisations technologiques : robot de surveillance, système-expert, interactivité entre une interface développée en technologie Web et les Progiciels de Gestion Intégrée du marché (PGI/ERP), ...

— **L'innovation apportée au sein de l'entreprise et dans le monde des intranets**

Au-delà des caractéristiques techniques, le candidat a-t-il innové au sein de son entreprise transformant ainsi les modes de management, et initiant une nouvelle culture via l'outil intranet ? A-t-il donné accès à des informations à des catégories de personnes qui en étaient dépourvues ? L'intranet représente-t-il une vraie rupture par rapport aux intranets habituellement réalisés par les entreprises ?

Les membres du jury

Présidente du Jury

Anne-Marie IDRAC
Présidente directrice générale
RATP

Membres du jury

Myriam DUBERTRAND
Rédactrice en Chef
ENTREPRISE & CARRIERES

Christian GOBERT
Conseiller auprès de la Présidente du Directoire et Président de l'Université Areva
AREVA

Catherine JACOLOT
Directeur du management
ORANGE FRANCE

Michel KALIKA
Professeur, Directeur du DEA e-management
UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE

Laurent MONNET
Responsable du Département des Systèmes d'Information
LA CROIX-ROUGE FRANCAISE
Lauréat 2003

Bruno de MONTALIVET
Directeur systèmes supports et projets ressources humaines et organisation
ACCOR

Patricia MULLER
Chef du Département centre formation
GROUPE RENAULT

Marc RIGOLOT
Directeur de la communication
MAIF

Patricia ROSIOD
Directrice de l'UniverCité PPR
Pinault-Printemps-Redoute

Catherine THIBAUX

Directeur en charge de Danone Way et des relations avec les agences de rating
DANONE
Lauréat 2003

Marie VEZY

Directeur des Ressources Humaines
HEINEKEN
Lauréat 2003